



# **L'urbanisme : utopie, modèles et temporalité. À partir de Françoise Choay**

## ***Urbanism : utopia, models and temporality. View from Choay***

RATOUIS, Olivier<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Autor: Université Paris Nanterre, UMR CNRS Mosaïques - LAVUE. Paris, França.  
oratouis@parisnanterre.fr

Received in 03/10/2023 Accepted in 04/12/2023



## Résumé

*L'historienne des idées et philosophe Françoise Choay a contribué à structurer le champ intellectuel de l'urbanisme. L'article revient sur la notion de modèle telle que celle-ci a été mobilisée dans deux ouvrages en particulier : L'urbanisme : utopies et réalités (1965) et La règle et le modèle (1980), compris à la fois comme les jalons d'une pensée et des approches complémentaires. Après une clarification du concept de modèle entendu comme image de la ville future, il apparaît que celui-ci se voit chez Choay durablement rapproché de celui d'utopie. L'article se demande si une conception trop fermée de l'un et de l'autre comme se destinant à être appliqués n'est pas une cause, après celui de leur important succès, de la moindre pertinence de leur valeur pratique, et de leur faible applicabilité aux théories plus récentes. Une thématique seconde dans le développement de l'œuvre, la temporalité, nourrit un nouvel intérêt.*

**Key-Words:** *urbanisme ; modèle ; temps ; texte ; critique; utopie.*

## Abstract

*The historian of ideas and philosopher Françoise Choay has contributed to structuring the intellectual field of urban planning. The article returns to the notion of model as it has been mobilized in particular in two books in particular : Urbanism : utopias and realities [L'urbanisme : utopies et réalités] (1965) and The Rule and the Model (1996 [1980]), understood both as milestones for reflection and complementary approaches. After a clarification of the notion of model understood as an image of the future city, it appears that this is seen to be durably close to that of utopia in Choay's work. The article wonders if a too closed conception of one and the other as intended to be applied is not a cause of the lesser relevance of their practical value, and their poor applicability to more recent theories. A second theme in the development of the work, temporality, fuels a new interest.*

**Key-Words:** *urbanism ; model ; time ; text ; criticism ; utopia*

## Resumen

*La historiadora de las ideas y filósofa Françoise Choay ha contribuido a configurar el campo intelectual del urbanismo. Este artículo examina la noción de modelo tal y como ha sido utilizada en dos obras en particular: L'urbanisme: utopies et réalités (1965) y La règle et le modèle (1980), que se consideran a la vez hitos del pensamiento y enfoques complementarios. Tras aclarar el concepto de modelo como imagen de la ciudad futura, se pone de manifiesto que el concepto de modelo de Choay está estrechamente relacionado con el de utopía. El artículo se pregunta si una concepción excesivamente cerrada de ambos como conceptos destinados a ser aplicados no es causa, después de su gran éxito, de la menor relevancia de su valor práctico y de su escasa aplicabilidad a teorías más recientes. Un segundo tema en el desarrollo de la obra, la temporalidad, es fuente de nuevo interés.*

**Palabras clave:** *urbanismo; modelo; tiempo; texto; crítica; utopía.*



## 1. Introduction

L'œuvre de Françoise Choay s'est construite dans un certain nombre de textes mémorables et d'une grande cohérence qui, au cours des années 1960 à 1990 particulièrement, permettent d'appréhender l'histoire intellectuelle du fait urbain. C'est plus précisément à partir d'une compréhension de ce qu'est l'urbanisme - discipline profondément marquée par le moment de ces réflexions - que nous souhaitons aborder certains aspects de cette œuvre. Nous proposons de saisir le fil de la question du modèle en urbanisme et la manière dont Françoise Choay aborde la question de la construction d'un corpus doctrinal constitutif de l'urbanisme moderne que, après tant d'autres, nous avons pu fréquenter notamment dans le cadre de nos enseignements. C'est donc à partir d'une démarche d'approfondissement de l'œuvre que nous engageons cette réflexion ouverte à sa critique.

Il apparaît que la lecture des modèles proposée se voit aujourd'hui soumise à différentes réserves, d'une part pour situer les doctrines urbanistiques des dernières décennies auxquels les modèles de Choay correspondent mal (CARRIOU RATOUIS 2014) et d'autre part car l'accent s'est déporté de l'axiologie vers l'analyse procédurale (SÖDERSTROM 2012). Le géographe Marcel Roncayolo notait ainsi il y a trente ans déjà à l'égard de l'introduction de L'urbanisme : utopies et réalités (CHOAY 1965) intitulée « L'urbanisme en question », que la centaine de pages introductives « n'a pas seulement présenté une anthologie savante et stimulante (...), elle a « inventé » une théorie - l'un des cadres constants (...) de notre pensée sur l'urbanisme » (RONCAYOLO 1992 : 270). Si cette analyse porte moins aujourd'hui, c'est peut-être parce qu'aucune mise à jour du programme publié en 1965 n'a eu lieu, mais c'est surtout parce que l'angle de lecture proposé par Choay n'échappe pas à un risque de circularité, quitte à paraître interdire de rouvrir le questionnement, ce qui ne peut que nous interroger.

## 2. L'urbanisme, une discipline de modèles

C'est en questionnant le statut de l'urbanisme que Françoise Choay met en évidence le rôle des modèles au sein de cette discipline. L'urbanisme apparaît à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle avec la volonté de formuler des réponses aux problèmes rencontrés par la société industrielle. Il se caractérise à la fois par une approche réflexive nouvelle et par une prétention scientifique à formuler des solutions. Il s'agit alors pour Choay de montrer dans « un effort de démythification » (CHOAY 1973 : 499), que la prétention scientifique de l'urbanisme repose en fait sur des systèmes de valeurs et non pas sur des vérités établies, en somme relève d'idéologies et non de la science<sup>1</sup>. « L'idée même d'un urbanisme scientifique est un des mythes de la société industrielle », écrit-elle dans le texte introductif de l'anthologie *L'urbanisme : utopies et réalités* (1965 : 74)<sup>2</sup>. L'ensemble des réponses formulées prend la forme de différents « types de projections spatiales, d'images de la ville future, que nous appellerons désormais des "modèles" » (*id.* : 16).

Dans cette perspective, et même si tout l'urbanisme ne s'y réduit pas, le modèle prend une dimension fondamentale dans la mesure où il apparaît comme la cheville qui va permettre d'articuler le plan de la réflexion à celui de l'aménagement des villes. En somme, l'urbanisme n'est pas une science de l'aménagement des villes mais repose historiquement sur des modèles. Or, appuie Choay, « construit dans l'imaginaire, le modèle ouvre forcément à l'arbitraire » (*id.* : 75). Soumis à cette implacable démonstration, l'urbanisme ne sort pas indemne.

Une discussion peut dès ici s'engager portant sur la conception de l'urbanisme présenté comme enchâssé par des modèles, comme une discipline fondamentalement modélisatrice au sein de laquelle tous les courants identifiés portés par un large éventail d'auteurs se voient rattachés à l'un ou à l'autre de ces modèles. Notons seulement pour le moment que sur cette lecture qui structure l'anthologie de

<sup>1</sup> Choay se propose d'« aider [les futurs urbanistes] à s'orienter dans la forêt d'idéologies où chemine cette discipline » (CHOAY 1975 : 8).

<sup>2</sup> Désormais UUR.



1965, les réflexions ultérieures dont notamment *La règle et le modèle* (CHOAY 1980)<sup>3</sup> reviennent en inscrivant de manière plus forte à côté du modèle une autre approche urbanistique, dite de régularisation.

## 2.1. Les modèles urbanistiques

L'identification des modèles de l'urbanisme par Françoise Choay est connue, de sorte l'on peut en rappeler les caractéristiques de manière synthétique.

Tout d'abord, il est essentiel d'insister sur la dimension spatiale des propositions sociales nouvelles formulées à partir de la fin de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le projet social prend forme dans l'espace sous la forme de la projection d'un ordre. Cet élément fondamental sert de socle aux développements de la réflexion de l'auteure.

« Modèle : ce terme peut servir à désigner l'instrument d'une méthode de conception et de production de l'espace bâti, qui dérive de la démarche utopiste. Le modèle consiste alors dans un plan standard élaboré a priori pour promouvoir un ensemble de conditions sociales et matérielles tenues pour universellement valables » (CHOAY 1996 : 489).

Ainsi lorsque Choay parle de modèle il convient toujours d'en comprendre la spécificité : il s'agit de « modèle spatial » sous-tendu par la relation entre société et espace. Ce rapprochement fait l'objet d'intérêts puissants en France dans la seconde moitié des années 1960 et les suivantes dont l'un des débouchés est dans le domaine des études urbaines la fondation en 1970 de la revue *Espaces & sociétés* par le philosophe Henri Lefebvre et l'historien de l'architecture Anatole Kopp. Si les sociologues s'intéressent alors à la critique de cet ordre social, Choay pour sa part se concentre sur l'organisation spatiale, voyant dans son développement un approfondissement de la notion de « société disciplinaire » élaborée par Michel Foucault (1975), approfondissement nécessaire en vue de comprendre les soubassements de la contrainte par l'espace imposée aux individus et dont Foucault a montré la puissance dans l'ordre de la clinique et de la prison.

L'ensemble des théories urbanistiques peut être ramené à deux modèles principaux : le « modèle spatial progressiste... » et le « modèle spatial culturaliste... ». Chacun est établi au cours de deux moments successifs - il en existe par conséquent deux « versions » - dans la phase dénommée par Choay pré-urbanisme tout d'abord puis dans la phase de l'urbanisme proprement dit à partir de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle lorsqu'apparaissent des spécialistes de ce domaine nouveau. Le premier modèle repose sur une dénonciation de l'aliénation de l'individu dans la société industrielle, individu conçu comme un homme-type, dénonciation guidée par les valeurs de progrès et de rationalité. Les propositions de ce modèle répondent aux exigences de l'hygiène en offrant des espaces aérés et éclatés. L'idée-clé de modernité le sous-tend dans sa seconde version. Le modèle du culturalisme dénonce la puissance désintégratrice de l'industrialisation à l'égard des communautés humaines organiques. Il prend forme dans le principe idéologique de la totalité urbaine et du concept culturel de cité, la communauté primant sur l'individu. La ville repose sur une délimitation formelle. Dans les textes, les modèles sont parfois appelés « courants » et « systèmes ». Ces deux modèles s'opposent « point par point » précise Choay (*JUR* : 42). Mais « dans tous les cas, la ville [de l'avenir], au lieu d'être pensée comme problème, est toujours posée comme une chose, un objet reproductible » (*JUR* : 25).

## 2.2. Urbanisme modélisateur et urbanisme régulateur

L'urbanisme des modèles n'est toutefois pas le seul que l'historienne identifie.

« On peut lui opposer un procès de conception et de production de l'espace bâti plus complexe, d'un maniement plus difficile, fondé sur des systèmes de règles qui permettent, au contraire, de répondre par des solutions originales à la diversité des contextes physiques et socioculturels » (Choay 1996 : 489).

---

<sup>3</sup> Désormais *RM*.



C'est ainsi en termes d'opposition que deux types d'urbanisme se voient référés. Car si la modélisation a fourni la cohorte la plus étendue et la plus homogène par les caractéristiques qui l'identifient, une autre approche est formulée dans La règle et le modèle avec l'identification à la Renaissance du « vrai commencement » de la pensée instauratrice d'espaces ordonnateurs, de deux grands discours fondateurs d'espace donnant lieu à deux procédures antithétiques face au projet bâtisseur. À côté de l'*Utopie* de Thomas More (1516), vient prendre place un autre ouvrage à valeur inaugurale, le *De re aedificatoria* de Leon Baptista Alberti publié en 1485. Ce dernier repose sur l'économie dynamique de trois principes fondamentaux présentés ici comme : nécessité, commodité et beauté. Selon eux s'engage une sorte de dialogue entre l'architecte et le territoire d'accueil du bâti à venir. Au livre III de son traité, Alberti après avoir établi les règles de la conception puis celles de la matière, présente les règles de la construction.

Mais c'est surtout avec la figure du préfet Haussmann que Choay ancre cette approche.

« La « régularisation\* » de Paris se singularise par une approche globale du problème posé (...). Pour la première fois, une ville existante est traitée comme une totalité, un ensemble dont les parties sont indissociables ». \* (note) : « Ce terme et sa forme verbale, courants dans les Mémoires, m'ont fait désigner la démarche de Haussmann comme « urbanisme régularisateur », par opposition aux démarches utilisant des modèles a priori » (Choay 2000 : 12)<sup>4</sup>.

Si aujourd'hui, explique Choay, l'urbanisme progressiste impose la procédure du modèle, l'approche régulatrice n'en existe pas moins. Ainsi, Patrick Geddes prend appui sur des enquêtes fondées sur des approches empruntant à différentes disciplines, des surveys, et attribue à l'histoire un rôle éminent que le biologiste pense en termes d'évolution des villes. « Une telle démarche méthodologique supprime le recours au modèle. Il n'y a pas une ville-type de l'avenir mais autant de cités que de cas particuliers » (*UUR* : 60).

Dans un cas comme dans l'autre, Haussmann comme Geddes, on échappe donc au modèle. Or, ce qui nous intéresse est précisément ce segment particulier de l'urbanisme qui repose sur une approche modélisatrice, et qui représente la plus grande part de la littérature spécialisée, comme le montre l'éventail des textes qui nourrissent l'anthologie de *UUR*.

### 2.3. La structuration d'un champ

De ces remarques, l'importance de Françoise Choay se manifeste en particulier sur deux plans :

- L'organisation du champ de l'urbanisme. L'apport de Choay est ici incontestable, même si la partition des penseurs par elle-même en deux grands courants peut l'être. Elle met l'accent sur deux régimes de textes de manière très convaincante. On sent qu'elle a davantage de familiarité, de proximité intellectuelle avec Alberti, qu'avec More qu'elle qualifie de dictateur en dénonçant la « procédure totalitaire dumodèle » (*RM* : 331). Son travail s'oriente d'ailleurs de plus en plus clairement vers la défense des penseurs de la règle : Haussmann, Idelfons Cerda, Gustavo Giovannoni, et plus généralement à l'attachement à ce avec quoi il faut composer : le patrimoine. Loin de toute neutralité, Choay se place ducôté de la règle, accusant un positionnement évolutif (OUAHES 1999). La philosophe penchant initialement du côté du concept (de l'idée, d'un certain platonisme), opère dans son parcours intellectuel un déplacement : les traités d'architecture, par Vitruve, finissent par rattacher davantage à une tradition aristotélicienne qu'au platonisme. En effet, ils « n'ont pas à élaborer un modèle scientifique mais à constituer une sorte de grammaire générative du construit » (CHOAY 1973 : 493).

- L'affirmation du lien entre le processus d'industrialisation des mondes occidentaux au XIX<sup>ème</sup> siècle et la constitution de l'urbanisme, constitue un important acquis dans la mesure où réside ici la mise en

---

<sup>4</sup> Il peut à ce titre paraître surprenant que Choay dissocie à ce point Haussmann et Le Corbusier, le second s'étant montré admirateur du premier.



évidence du caractère explicatif de l'espace. L'invention de l'urbanisme apparaît comme une réponse aux effets de l'industrialisation, à la fois par le besoin d'aménager la société nouvelle et par la contamination d'un mode de production à l'ensemble de l'orbite culturelle (*UUR*). Dans un ouvrage contemporain de l'anthologie, *Le droit à la ville*, Henri Lefebvre en fait également le socle de sa lecture de la transformation des villes, pour au-delà annoncer la fin de la ville industrielle et l'émergence de l'urbain succédant à l'éclatement de la ville existante (LEFEBVRE 1968). L'inadéquation de la ville à la société vaut clé de compréhension en fait de l'ensemble des actions et pensées sur la ville. Il s'applique autant à Haussmann :

« Cette transformation [de Paris accomplie par Haussmann] répond aux exigences de la révolution industrielle et de ses conséquences économiques, sociales et culturelles. Il s'agit d'adapter aux réalités nouvelles une ville devenue anachronique et qui ne fonctionne plus » (CHOAY 2000 : 9).

L'analyse est intéressante également car la dimension temporelle devient omniprésente dans la sémantique. Nous y reviendrons.

### 3. L'utopie au cœur du projet urbanistique

#### 3.1. Premières discussions

L'élucidation de la structuration de l'ensemble des auteurs en pré-urbanistes / urbanistes, progressistes / culturalistes, ouvre à la poussée vers une nouvelle figure : l'utopie. Il convient d'insister sur le titre de l'anthologie *L'urbanisme : utopies et réalités*. Le programme est ici explicite, le déroulé attendu. L'article de l'*Encyclopédie Universalis*, quoique dérivé, s'avère plus neutre, intitulé « Urbanisme : théories et réalisations ». Le titre du second livre qui nous intéresse *La règle et le modèle* n'est pas moins significatif, à condition de prendre connaissance de son contenu : l'étude du *Traité* d'Alberti et de l'*Utopie* de More. Ainsi le titre rapproche-t-il, pour tendre à les associer, modèle et utopie. L'article « Utopie » du *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* parachève l'union : « les espaces modèles conçus par le héros-fondateur Utopus » (CHOAY 1996 : 870) ; l'urbanisme est « marqué au coin de l'utopie ; les « théories de l'urbanisme sont plus (Le Corbusier) ou moins (Sitte) proches de la forme canonique de l'utopie » (872). L'anthologie organisait la relation à l'utopie sous l'angle d'une différenciation importante : l'utopie était propre au pré-urbanisme ; l'urbanisme pour sa part faisait preuve d'une visée pratique. Ce sont les origines de l'urbanisme qui ont trait à l'utopie ; pas l'urbanisme lui-même. On peut ainsi déceler une évolution : désormais, chez Le Corbusier et Howard, « l'utopie apparaît comme une forme inhérente à leur démarche » (RM : 16). Les extraits pourraient être multipliés.

L'interprétation de l'*Utopie* mérite d'être interrogée dans cette perspective. *La règle et le modèle* vient après l'anthologie car il s'agit d'identifier les textes instaurateurs d'une tradition intellectuelle occidentale qui mène au long des siècles vers l'aménagement des villes qu'illustrent les textes rassemblés en 1965. Si Choay souligne la dimension critique du récit moréen, elle en fait aussi une lecture littérale<sup>5</sup>, ou encore réaliste, qu'il est légitime d'interroger. En s'engageant ainsi, ne manque-t-elle pas du manque de nuance qu'elle reproche à More et aux utopistes ? Tout d'abord, la sérieuse austérité de More paraît difficile à fonder tant ses contemporains et ses commentateurs ont souligné la puissance de ses traits ironiques. André Prévost, traducteur et exégète de l'*Utopie*, relève dans l'ouvrage comme dans les échanges épistolaires la prégnance du « vocabulaire facétieux de l'*Utopie* » (MORE 1978 : 696) et estime par suite comme un contresens de voir dans l'utopie « une société achevée que sa perfection même figerait d'une manière définitive » (*Id.* : 113). Le statut des réparations urbaines dues au vieillissement du bâti évoqué dans le récit de More est compris par Choay comme l'obligation de maintenir l'intégralité de l'espace modèle originaire, toute action devenant « simple répétition ». Ce point plus essentiel que le détail des

<sup>5</sup> Par exemple : « À première vue, il n'existe aucune relation entre la géographie physique d'*Utopie* et la cadre bâti qu'y ont construit ses habitants sous la direction d'*Utopus*. L'espace bâti se superpose à l'espace naturel dont il nie les différences et à la surface duquel il étend son dispositif isotrope » (CHOAY 2006 : 349).



constructions pourrait le laisser penser, ne fait-il pas l'objet d'une surdétermination ? De fait, Choay tend à gommer tout ce qui pourrait mettre de la distance entre le « modèle » et sa « réalisation ». Or, cette distance n'est pas négligeable. Si Choay souligne que le phalanstère de Fourier est destiné à être « construit et reproduit à l'identique » (RM : 335), le scrupuleux savant pour sa part n'attribue-t-il pas une dimension expérimentale à son projet en évoquant le besoin de créer un phalanstère « d'essai » et la nécessité de « tâtonner » (UUR : 101-102) ?

### 3.2. L'utopie : de l'Idée au standard

Françoise Choay prend appui sur différentes méthodes. Dans RM, elle explique s'inspirer « librement » de Propp et Lévi-Strauss, Barthes et Benveniste. À partir de Propp - la Morphologie du conte de 1928 est traduit en français en 1965 et publié chez le même éditeur que Choay - c'est la découverte d'une structure commune aux contes qui semble remarquable, ici appliquée aux utopies qui, « par leurs composants sémantiques [présentent] des régularités formelles et une stabilité qui en feraient une catégorie discursive spécifique » (RM : 16). Utopies comme traités seraient « organisés par des figures ou configurations textuelle invariables » (RM : 17). « Figure » étant synonyme de « structure » (RM : 19nbp). La « linguistique structurale » offre de nouveaux outils (CHOAY 1970).

Ouvrant l'anthologie par un sombre et vaste constat d'échec de l'aménagement des villes, l'histoire est mobilisée pour en saisir les racines tout autant que les ramifications. C'est moins dans le champ strict de l'histoire des idées que se positionne Choay qui s'en réclame<sup>6</sup> que dans celui ici des études urbaines, intégrant une forte dimension historique liée au projet d'identifier des « discours instaurateurs » de l'aménagement, à la source des « théories d'urbanisme ». La démarche emprunte à la généalogie de Foucault, auteur auquel elle se réfère à plusieurs reprises en particulier dans son approche des concepts. L'enquête se place à cheval entre histoire des idées et philosophie des concepts : semblablement à ce qu'écrivait Foucault à l'égard du concept de travail, note-t-elle, le concept de ville comme espace bâti n'existe pas avant le XV<sup>ème</sup> siècle.

Choay pense-t-elle que les textes doctrinaires sur la ville soient amenés à être mis en œuvre en tant que tels ? Ebenezer Howard par exemple, figure magistrale dans l'histoire de l'urbanisme puisqu'il est celui qui a popularisé et construit le référent de la cité-jardin (*garden city*), ne peut être compris que si l'on considère autant que son ouvrage la création de l'Association britannique des cités-jardins qu'il a constituée. Le projet est celui d'un groupe et non d'un individu isolé. Howard n'a rien de l'image d'un Montaigne enfermé dans sa tour. Or Montaigne, comme More, deux humanistes aux positions si différentes, n'ont pas manqué d'exercer d'importantes responsabilités politiques.

### 3.3. De More à Le Corbusier

À partir de là, on peut se risquer à situer la démarche de Choay entre deux pratiques historiographiques auxquelles sa démarche paraît céder le flanc, l'histoire des idées et l'analyse sémiotique.

Commençons par l'histoire des idées. L'historien Quentin Skinner critique l'idée que l'activité des grands auteurs réside *in essentia* dans le fait de discuter de « concepts fondamentaux ». Dans la perspective qu'il développe, le fait de ranger sous un concept - par exemple celui d'utopie, Skinner faisant mention pour sa part notamment de celui de progrès - toutes sortes de récits n'échappe pas à des difficultés théoriques.

La première d'entre elles porte sur l'unicité de ce qu'est censé enclorre un concept. Ici, un nouveau dénominateur mérite d'être mentionné, qui vient prolonger la longue chaîne des équivalences au modèle et questionner l'unicité : l'« idéal-type ». Le modèle de Choay ne serait-il pas davantage un idéal-type au

<sup>6</sup> Ce choix sera le point focal de critiques de sa démarche. Jean-Pierre Gaudin notamment conteste le choix des auteurs étudiés qui délaisse le « milieu technique intermédiaire », à la charnière du monde social, principal foyer de la fabrique urbaine, et au-delà une approche de l'urbanisme réduite à des transmissions d'idées de grands auteurs (GAUDIN 1989).



sens wébérien puisqu'elle raisonne en termes de traits communs à toutes les utopies, ce d'autant qu'elle insiste sur l'entrée par les valeurs ? De fait, Choay identifie dans l'utopie comme genre littéraire « deux traits communs à tous les écrits de l'urbanisme : l'approche critique d'une réalité présente et la modélisation spatiale d'une réalité à venir » (*RM* : 15)<sup>7</sup>, puis « sept traits discriminatoires » (*RM* : 46), puis quatre, ajoutant au doublet initial une « valeur absolue de vérité » à la société modèle réalisée, ainsi que le dégagement d'une structure de récit feuilletée, écrite à la première personne, qualifiée de « paramythique » (CHOAY, 1996 : 833). La dimension inaugurale de l'Utopie de More est affirmée, mais est-elle pour autant porteuse d'un ensemble unitaire d'ouvrages, d'un même sac d'auteurs ? La diversité de ce qui est dénommé « utopies » est en effet souligné par de nombreux auteurs que ce soit en matière de formes ou de finalités. Choay distingue d'ailleurs à un moment le « portrait » qui dessine une utopie unique et le « modèle » qui ne retient que les seuls « traits reproductibles » (*RM* : 165).

Si le matériau wébérien est celui de la ville historique, matérielle, tandis que Choay se concentre sur l'unique dimension textuelle, la distinction n'apparaît pas essentielle ici au vu de la diversité étudiée. En effet, la méthode idéaltypique repose sur l'accentuation de certains traits, choisis de manière unilatérale, aux dépens d'autres (WEBER, 1982). « Le modèle sert à négliger une grande quantité d'aspects d'une situation donnée pour diriger l'attention sur un seul ou un petit nombre seulement d'entre eux » explique le philosophe Pascal Nouvel (NOUVEL 2002).

Si Choay en identifie un certain nombre (*RM*), et quelque soit la pertinence et l'aspect stimulant de cette position, celle-ci est-elle suffisante ? En effet, les historiens des idées, explique Skinner, sont inévitablement prédéterminés par certains jugements préalables et relatifs aux caractéristiques de la discipline à laquelle l'auteur étudié est supposé avoir contribué (Skinner 2018 : 95). Et de fait, Choay ne voit-elle pas Le Corbusier chez More ? « Le Corbusier, nouvel Utopus, avant tout guide, berger et père » (*RM* : 327).

Le cas de Le Corbusier est particulièrement important, et apparaît même assez central dans la colonne intellectuelle choaytienne. Ce personnage aura en effet accompagné l'ensemble du parcours de l'historienne des idées, depuis les premières découvertes enthousiastes<sup>8</sup>, à sa critique progressive et à sa détestation finale la plus vive<sup>9</sup>. En somme, le brûler après l'avoir adoré<sup>10</sup> ? Cette dualité dans la considération de l'architecte apparaît dans l'œuvre.

Les urbanistes du courant progressiste se voient notamment caractérisés par un volumineux emploi des termes « type » et « standard », fondé qu'est ce courant par un rationalisme normalisateur (*UUR* : 33, 38) et envahissant puisqu'il s'applique à l'ensemble des domaines considérés. Choay exhume du standard de ces textes comme on extrait le charbon d'une mine, tout au moins dans tout l'urbanisme qu'elle nomme « progressiste » : ce « grand modèle de planification », « son espace est éclaté et sans limites, classé, standardisé et géométrisé » (CHOAY 1970 : 1144). Cela est justifié si l'on considère la conception du Familistère de Godin ; le contexte industriel domine l'économie mais tout autant le monde intellectuel dans son ensemble. Tout fait l'objet de calculs minutieux : Godin industrialise par sa pensée l'ensemble des domaines de la vie.

Mais précisément, tel n'est pas le contexte historique et intellectuel de Thomas More. « Ville modèle », « maison type », « maison standard » : ce vocabulaire fleurit pour décrire Utopia (par ex. *RM* : 174). More utilise-t-il ces termes dans son latin de 1516 ? Evidemment non<sup>11</sup>. Choay va jusqu'à mettre le mot

<sup>7</sup> Cette double caractéristique est soulignée par différents auteurs travaillant sur ce sujet, dont Mannheim.

<sup>8</sup> « Le génie de Le Corbusier éclate en toute liberté » (*France Observateur*, n°478, 2 juillet 1958).

<sup>9</sup> « Le terrorisme scientiste [de Le Corbusier] me fait horreur » (CHOAY 1994 : 3). La dénonciation de l'architecture moderne est alors partagée, par exemple chez les nouveaux post-modernes : « L'architecture moderne a été tout, sauf tolérante : les architectes ont préféré transformer l'environnement existant plutôt que de mettre en valeur ce qui existait déjà » (VENTURI BROWN 2008 : 17). Et avant cela chez Pierre Francastel : « Tant de suffisance et tant de lacunes élémentaires éclatent dans ses ouvrages que leur simple lecture passera toujours le commentaire. » (FRANCASTEL 1975 : 31).

<sup>10</sup> FC évoque elle-même ce changement (*id.*).

<sup>11</sup> « L'usage que fait More du concept de modèle » (*RM* : 193). Ce concept semble-t-il n'est pas utilisé par More mais par Choay.





« standardisation » au bord des lèvres de Raphaël Hythloday (*RM*: 167) !

Les différentes qualifications du même champ sémantique sont si nombreuses que l'on peut se demander si l'effet rhétorique ne l'emporte pas sur la valeur démonstrative, au point de la forcer : « standardisation », « identique », « même », « modèle », « semblable », « universalisable », « ville type », « standard » (par ex. *RM*: 167-172).

Les urbanistes du courant progressiste se voient notamment caractérisés par un volumineux emploi des termes « type » et « standard », fondé qu'est ce courant par un rationalisme normalisateur (UUR : 33, 38) et envahissant puisqu'il s'applique à l'ensemble des domaines considérés. Choay exhume du standard de ces textes comme on extrait le charbon d'une mine, tout au moins dans tout l'urbanisme qu'elle nomme « progressiste » : ce « grand modèle de planification », « son espace est éclaté et sans limites, classé, standardisé et géométrisé » (CHOAY 1970 : 1144). Cela est justifié si l'on considère la conception du Familistère de Godin ; le contexte industriel domine l'économie mais tout autant le monde intellectuel dans son ensemble. Tout fait l'objet de calculs minutieux : Godin industrialise par sa pensée l'ensemble des domaines de la vie.

Mais précisément, tel n'est pas le contexte historique et intellectuel de Thomas More. « Ville modèle », « maison type », « maison standard » : ce vocabulaire fleurit pour décrire Utopia (par ex. *RM*: 174). More utilise-t-il ces termes dans son latin de 1516 ? Evidemment non. Choay va jusqu'à mettre le mot « standardisation » au bord des lèvres de Raphaël Hythloday (*RM*: 167) !

Les différentes qualifications du même champ sémantique sont si nombreuses que l'on peut se demander si l'effet rhétorique ne l'emporte pas sur la valeur démonstrative, au point de la forcer : « standardisation », « identique », « même », « modèle », « semblable », « universalisable », « ville type », « standard » (par ex. *RM*: 167-172).

Comment interpréter ce qui, depuis l'organisation du champ urbanistique par Choay - urbanisme de modèle vs urbanisme de régularisation -, apparaît comme une contradiction ? Une réponse possible porte sur le statut octroyé par Le Corbusier au standard. Ainsi, Mickael Labbé montre comment Le Corbusier veut s'arracher à la normativité qui est celle de l'architecture de son temps, fondée sur l'imitation formelle des modèles historiques (LABBÉ 2015) : la production de norme dans sa pensée est une réponse à la démarche de séparation d'avec les normes historicisantes. « Un standard ne résout pas un problème d'architecture », note Le Corbusier (1926 : 115). Labbé suggère au-delà que l'appropriation du vocabulaire industriel par les architectes modernes n'est guère adaptée au domaine architectural. Le travail s'effectue plutôt en termes d'analogies, de symboles et d'images. Et la standardisation, ignorée de More, est propre à l'âge industriel.

#### **4. Controverse : l'utopie comme discours**

Après l'histoire des idées vient l'analyse sémiotique. La discussion se concentre ici sur la nature textuelle des objets étudiés, et plus spécifiquement sur les divergences de lecture de l'Utopia de More. Le cœur du problème porte sur la question de la nature modélisatrice de l'utopie. On fera ici l'hypothèse que Choay propose une lecture fermée de l'utopie de More qui porte très précisément sur les antinomies du texte utopique.

Tel n'est pas le cas de tous les lecteurs de More. Miguel Abensour relève pour sa part que l'interprétation de l'Utopie de More ouvre un régime pluriel : tandis que Karl Kautsky, grande figure marxiste, voit dans More un précurseur du socialisme moderne (*Thomas More et son utopie*, 1888), R.W. Chambers, écrivain catholique (*Thomas More*, 1935), dénonce cette idée un contresens historique pour amener l'ouvrage vers une volonté de restaurer les valeurs de solidarité de la chrétienté médiévale (ABENSOUR 2016). Louis Marin pour sa part souligne à quel point les commentaires exégétiques de l'œuvre de More se sont tous heurtés « au remarquable obstacle de la polysémie de la figure utopique » (MARIN 1979 : 22).



L'attachement au statut discursif des textes d'urbanisme (*UUR* est une anthologie et *RM* un l'ouvrage fondant la nature des interventions de la mise en espace des sociétés occidentales sur deux « textes fondateurs ») est à l'origine du débouché du modèle en urbanisme. La question s'ouvre alors du lien entre texte et modèle. C'est en particulier avec Louis Marin que s'instaure, ou plutôt ne s'instaure pas, ce dialogue.

En 1979, Louis Marin consacre dans les suites des échecs des mouvements de 1968 une réflexion à la neutralité académique à partir d'une analyse sémiotique de l'Utopie de More. L'u-topie, étymologiquement le sans-lieu, n'est ni ici ni là-bas. Marin découvre la puissance critique de l'utopie qui, par le jeu subtil et puissant de l'écriture, met en tension positif et négatif sous la figure du neutre que l'auteur définit « comme l'écart des contraires (...), troisième terme mais supplémentaire et non synthétique » (MARIN 1979 : 21). L'Utopie apparaît ainsi comme l'invention d'une fiction qui garde en tension l'écart des contraires, opère leur neutralisation et prononce l'exhibition des contradictions. La démonstration patiente repose sur l'étude sémiotique du texte. L'onomastique (Hythlodade : le savant en non-sens, Adème : le (prince) sans peuple, Anhydre : le (fleuve) sans eau) surligne pour le lecteur les « incohérences » que Marin ne cesse de relever dans le texte utopique, en même temps que la dimension fictionnelle de celui-ci. Lorsque Marin s'emploie à dessiner l'espace de la capitale Amaurote (comprendre : « qui est rendu obscur »), il ne peut que relever les nombreuses contradictions qui jalonnent, façonnent et fondamentalement structurent le récit moréen, et qui se signifient par « la non- congruence de l'espace produit » (*id.* : 27 et 168). L'utopie agit comme un nexus de contradictions.

Choay de son côté souligne la prégnance des antinomies dans les textes utopiques, dans celui instaurateur de More, comme dans ceux de ses innombrables successeurs. L'objectif de More était, note-t-elle, de corriger par l'espace le fonctionnement défectueux d'une société. Des auteurs anglais de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle comme William Morris ou John Ruskin ne savaient pas comment résoudre les antinomies qui opposaient travail industriel parcellisé et travail organique des artisanats traditionnels, révolution et tradition, cours historique du progrès et remontée à rebours du cours du temps. Rejoignant sur ce point Karl Mannheim qui théorise la disparition de l'utopie par sa réalisation dans l'histoire (« il se peut que *les utopies d'aujourd'hui soient les réalités de demain* » reprend-il en annonçant le procès de la lutte entre couches dominantes porteuses d'utopies et couches montantes chargées d'idéologies - MANNHEIM 2006 : 166), Choay affirme la disparition de l'utopie à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, l'expliquant par l'effacement du dualisme au profit d'un espace unique. Alors que jusqu'alors les deux formes du modèle et de la règle agissaient par antithèse, l'avènement d'un espace technique joue désormais un rôle hégémonique en effaçant par la technique les contraintes spatiales.

L'antagonisme avec Marin que Choay a lu se précise ici. Pour Marin, explique Choay,

« *l'Utopie*, toute critique qu'elle soit, est à jamais prisonnière de son statut de livre et par là même coupée de toute pratique politique.

J'ai, à l'inverse, choisi de lire *l'Utopie* en tant qu'elle propose un modèle d'organisation de l'espace susceptible d'être réalisé et qu'elle possède de la capacité de transformer le monde naturel, en instaurant des espaces non avendus : choix paradoxal, réducteur, certes, mais légitime dans la mesure même où il est porté par le texte. » (*RM* : 163-164).

Louis Marin en effet, en cohérence avec son étude sémiotique, explique que « l'utopie n'est pas un projet politique et social et ne comporte ni une stratégie ni une tactique de réalisation » (MARIN 1979 : 48). Selon lui, et à la différence aussi de Mannheim selon qui une utopie a une dimension programmatique cohérente susceptible d'être réalisée, l'utopie désigne un espace vide appelé à être rempli par une théorie à venir ; elle n'est en rien une représentation destinée à être réalisée, un programme politique voué à être appliqué. Ce qui la caractérise est sa singulière puissance critique.

La démarche de Choay apparaît ainsi comme située dans un domaine en tension, qui dispose à ses deux



pôles l'histoire des idées dont les théories avec Skinner soulignent l'importance de la contextualisation, et l'analyse sémiotique que Marin exploite en montrant le caractère fondamentalement livresque de l'utopie. Le discours utopique, formule encore Marin, est « le simulacre de la synthèse (...). Il met en scène la fiction de la réconciliation » (id : 26). Le positif et le négatif sont unis non pas comme synthèse au sens de l'*aufhebung* hégélienne mais au contraire comme tension des contradictoires. La question de la résolution apparaît comme le nœud gordien de la controverse, et le talon d'Achille de l'interprétation de Choay. En somme, pour cette dernière, More se doit résoudre les contradictions, tandis que selon Marin au contraire, le texte utopique écrit au neutre n'a en rien cette fonction. Marin ne se trouve pas isolé dans cette lecture. Paul Ricœur souligne également cet aspect. Selon lui, autre façon de dire l'importance fondamentale de l'écart, Mannheim, Saint-Simon et Fourier sont précisément les médiations à travers lesquelles l'utopie est appréhendée comme cet écart qui empêche « l'horizon d'attente de fusionner avec le champ de l'expérience » (RICŒUR 1986, cité in RICŒUR 2005 : 16). Dans un autre plan transversal de lecture de la ville, le géographe Marcel Roncayolo, rejoignant la démarche de contextualisation, insiste sur l'importance de mesurer l'inscription des utopies dans un temps donné de l'histoire ; il explique comment l'examen de la matérialité de la ville amène à se prémunir du piège des intentions que nous tend l'utopie qui apparaît alors comme « la plus grande distance entre un énoncé et un faire. » (RONCAYOLO 2011 : 288).

Choay pourrait répondre que c'est non pas le contenu spécifique de ces utopies qui est en jeu, mais l'approche universalisable et la pensée du standard. Mais la question est alors : pourquoi Choay revient-elle à More après la lecture de Marin ? Cela est d'autant plus étonnant qu'elle l'a lu et commenté. Si, dans un compte-rendu de l'ouvrage, elle dénonce le penchant althussérien de l'analyse qui selon elle fait opter Marin pour une disparition de la justification historique de l'utopie lorsqu'advient l'avènement d'une théorie scientifique de la société, elle souligne également l'importance des contradictions qui structurent le texte moréen ainsi que la non-congruité de la description (CHOAY 1974b). Autrement dit, la rigueur démonstrative de Marin n'est pas remise en cause. Comment expliquer ce qu'elle appelle alors un « choix » (RM : 164) ? Nous faisons ici l'hypothèse que cela répond à un besoin. Celui-ci réside dans ce qui serait pour elle un écueil car il remettrait en cause le fondement même de sa réflexion, à savoir pouvoir postuler dans l'Utopie de More un modèle, et même le modèle des modèles, de tous ceux qui vont suivre et à l'égard desquels il prend valeur instauratrice. Un modèle qui postule qu'à un moment « le projet utopien passe à l'acte, s'émancipe du texte et construit son modèle spatial dans la réalité » et les reproduit à l'identique, comme note-t-elle le phalanstère de Fourier (RM : 335).

## 5. La temporalité comme vecteur classificatoire

Si la construction de l'urbanisme comme une discipline de modèles occupe le centre de l'argumentation, c'est par une référence à la temporalité comme valeur cardinale qu'ouvre L'urbanisme : utopies et réalités. La compréhension du modèle comme ce qui est fait pour être réalisé y amenait. Ainsi, la pensée des auteurs du XIX<sup>ème</sup> siècle s'« oriente selon les deux directions fondamentales du temps, le passé et le futur, pour prendre les figures de la nostalgie ou du progressisme. » (UUR :16). D'un côté, la « pensée optimiste est orientée vers l'avenir, dominée par l'idée de progrès » ; d'un autre côté, la pensée « postule la possibilité de faire revivre un stade idéal passé, et en voit le moyen dans un retour aux formes de ce passé. La clé de voûte idéologique de ce modèle n'est plus le concept de progrès mais celui de culture ». Le choix effectué par Choay de regrouper le courant moderniste derrière le concept de progrès s'avère particulièrement judicieux puisque celui-ci rassemble avec ses significations héritées des Lumières l'ancienne charge spatiale portée par l'étymologie de la « marche en avant ». Culture renvoie ici à tradition.

Le rapprochement entre utopie et temps est formulé dans des termes particulièrement élaborés par Mannheim dès 1922 (MANNHEIM 2006), auteur à qui Choay montre l'ampleur de sa dette en jugeant son ouvrage « capital » (UUR :15) et en rapprochant sa classification de celle du sociologue allemand.

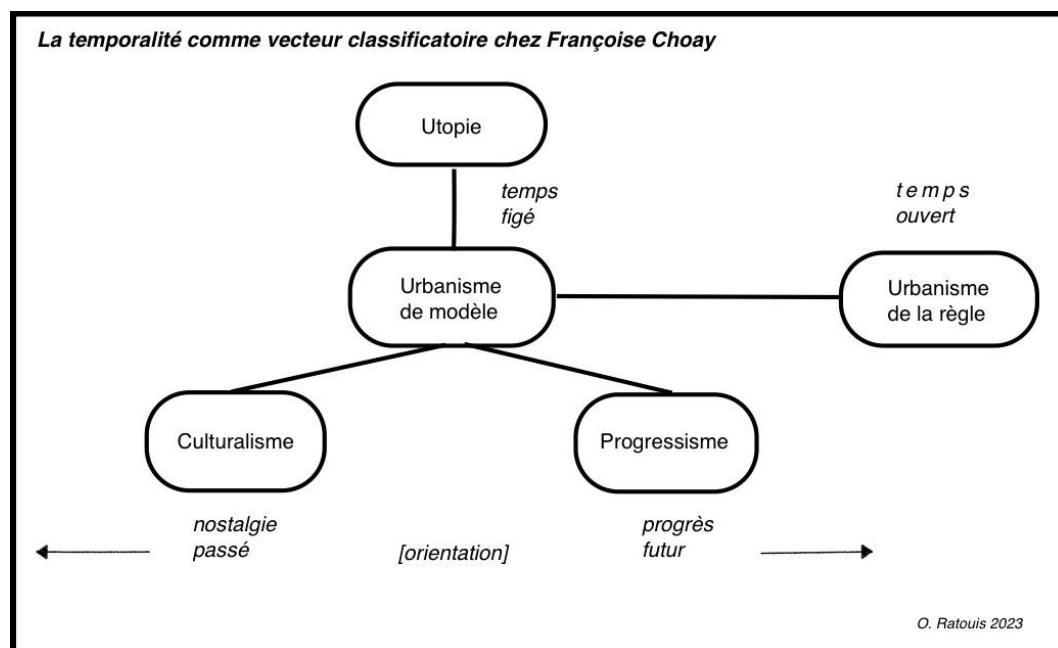
L'étude de l'utopie par Mannheim met en évidence des variations majeures de relations au temps dans les différentes figures de la conscience utopique qui sont aussi, à défaut d'éléments empiriques nombreux et notamment l'absence de dates chez Mannheim, des marques d'un procès historique global qui conduit à la disparition de l'utopie par sa réalisation progressive. En mettant l'accent sur les différents « vécus du temps historique » des figures de la conscience utopique, Mannheim ouvre une voie de réflexion qui pose selon nous quelques jalons à l'idée de régimes d'historicité (HARTOG 2003). Mannheim toutefois n'avait pas retenu la dimension spatiale dans sa réflexion, ce qui est au cœur et l'un des apports de la réflexion de Choay qui, on peut le relever, passe de la « figure » (*Gestalt* chez Mannheim) au « modèle ».

Un autre dualisme temporel est formulé : « la perfection de l'espace modèle élimine la durée au profit d'une quasi-éternité » (CHOAY 2006 : 350), écrit Choay au sujet de l'utopie moréenne et singulièrement de la capitale Amaurote. Dans une lettre placée en tête de l'édition d'*Utopia* comme préface, Guillaume Budé fait de l'île de Nulle Part (*Utopia*) l'île de Jamais (*Udepotia*) (More 1978 [1516] : 3), tirant l'île hors du temps. Le rôle attribué à la réparation du bâti dans l'interprétation de 1980 ouvre à l'opposition entre temps figé et durée. L'immutabilité associée au produit utopien s'oppose aux mutations portées par les sociétés historiques. Choay relève en outre que le temps figé de l'utopie succède au temps initial de la transformation effectuée par le fondateur : suppression de l'isthme pour isoler le territoire, au sens propre comme figuré.

« Aux deux espaces superposés, autonomes et sans connexion, correspondent deux relations antinomiques avec le temps : d'une part l'immersion dans une temporalité mondaine et historique, et d'autre part la sortie hors du temps, le temps historique dans lequel Utopus accomplit son œuvre n'ayant pas plus de rapport avec l'éternité utopienne que l'espace local naturel d'Utopie avec son dispositif urbain isotropique ». (CHOAY 2006 : 350). À 13

Les différents dualismes temporels et modélisateurs permettent de proposer un schéma de compréhension de la temporalité comme vecteur classificatoire des discours urbanistiques.

**Figure 1:** Schéma : la temporalité comme vecteur classificatoire chez Françoise Choay



Source: Ratouis (2023)

Une autre lecture toutefois est possible dès lors que l'on comprend l'Utopie comme une réalité inachevée et non comme baignée par l'ethos conservateur d'une perfection immuable : celle qui ouvre les hommes à l'idée qu'ils peuvent agir sur leur destin, et ne pas être soumis par celui-ci. Elle est exposée par Raphaël



à la fin du Livre I :

« C'est la notion que les Utopiens se font du temps qui les entraîne vers le futur. Rejetant la théorie cyclique des Anciens, celle des éternels recommencements, ils regardent l'histoire comme une suite d'événements qui s'engendrent au gré de circonstances qui les provoquent et les stimulent » (More 1978 : 113).

Quoiqu'il en soit, il est alors possible de puiser chez Choay des ressources susceptibles de nourrir une réflexion sur les temps dans les conceptions de l'urbanisme. L'éternité d'un présent encadré dans un dispositif immuable est une idée suggestive. On peut en rapprocher les réflexions de Jean-Louis Cohen opposant, dans la relation au temps des architectes tels que celle-ci se manifeste dans les projets, le « présent éternel » de certains grands projets du Mouvement moderne<sup>12</sup>, un présent figé, dont celui du plan Voisin de Paris, à d'autres approches prenant en compte les transformations à venir (COHEN, 1999). Les inquiétudes récentes face à l'accélération de l'histoire (ROSA 2010) invitent à inscrire la pensée de l'urbanisme comme souci de l'avenir.

## 6. Conclusion : réservoirs d'idées et ville fabriquée

Au final, quels sont les apports d'une histoire intellectuelle de l'urbanisme ? On mesure à quel point le travail mené par Françoise Choay a eu un rôle exceptionnel en France ainsi que dans un certain nombre de pays étrangers dont l'Amérique du Sud (*Conversations* 2020, PEIXOTO 2021) pour contribuer à organiser un champ et à donner de l'ampleur à un ensemble d'auteurs disséminés. À considérer le rapport de ces réservoirs d'idées et la ville fabriquée, on ne cessera toutefois de souligner les écarts existants, soit pour les dénoncer (avec la relecture du familistère par les fouriéristes) soit pour les intégrer comme partie de la démarche (avec l'architecte de Letchworth Unwin vs la *garden city* décrite par Howard).

Les limites liées à l'œuvre aujourd'hui ne sont pas seulement que les modèles se sont déplacés (du substantiel au procédural) mais surtout que Choay a opté pour une conception du modèle qu'elle a considérablement rigidifié en valorisant une perspective de réalisation au lieu de défendre sa dimension intrinsèquement critique. Au fond, on peut se demander si elle ne voulait pas à tout prix régler ses comptes à l'urbanisme comme science et ... à Le Corbusier.

Parmi les réserves voire les critiques que l'on peut faire de son approche, la plus forte est peut-être que l'histoire des idées ne permet que peu de comprendre la fabrication des villes et l'être urbain des villes (autrement dit ce qui fait que les villes sont ce qu'elles sont). Mais rien qui explique comment se fabrique la ville. La ville ne s'est pas fabriquée selon des processus linéaires et idéaux. Mais comment ? Par un jeu de forces en conflit, des dynamiques sociales, économiques et aussi intellectuelles, mais non pas seulement intellectuelles.

Enfin, il apparaît qu'un point notable est l'accent qu'a mis Françoise Choay sur la pensée de la ville par une compréhension du rôle central des temporalités. Il y a là une attention très porteuse qui, au-delà de la lecture stricto sensu des modèles culturaliste et progressiste, appelle à considérer toute action sur la ville comme emprunte d'un rapport spécifique au temps. C'est là sans doute une tâche à poursuivre et développer pour renouveler le regard sur l'urbanisme.

## 7. References

« con Françoise Choay », *Conversations...*, Mexico, année 6, n°10, décembre 2020.

ABENSOUR, Miguel, *Utopiques III, de Thomas More à Walter Benjamin*, Sens & Tonka, 2016.

ARMATTE, Michel, « Pourquoi historiciser et sociologiser la notion de modèle ? », Claude

---

<sup>12</sup> Reprenant ici le titre de l'ouvrage de Sigfried Giedion de 1962.



- BLANCKAERT, Jacqueline LEON et Didier SAMAIN (dir.), *Modélisations et sciences humaines : figurer, interpréter, simuler*, Paris : l'Harmattan, 2016, p.45-66.
- CARRIOU Claire, RATOUIS Olivier, « Quels modèles pour l'urbanisme durable ? », *Métropolitiques*, 25 juin 2014, URL : <https://metropolitiques.eu/Quels-modeles-pour-l-urbanisme.html>.
- CHOAY, Françoise, « Des textes au contexte. Réflexions sur la ville et l'architecture », *Urbanisme* : supplément hors série 5, déc. 1994, p.1-7.
- CHOAY, Françoise, « Introduction », Baron Georges Eugène Haussmann, *Mémoires*, Seuil : Paris, 2000, p.9-39.
- CHOAY, Françoise, « L'histoire et la méthode en urbanisme », *Annales ESC*, n°25 (4), 1970, p.1143-1154.
- CHOAY, Françoise, « L'urbanisme : théories et réalisations », *Encyclopaedia universalis*, vol. 16, 1973, p.492-499.
- CHOAY, Françoise, « L'utopie et le statut anthropologique de l'espace édifié », *Pour une anthropologie de l'espace*, Paris : Seuil, 2006, p.345-373.
- CHOAY, Françoise, « La recherche de Louis Marin », *La quinzaine littéraire*, n°195, 1er octobre 1974, p.20-21.
- CHOAY, Françoise, « Le chant du signe. Entretien avec Bruno Vayssière », *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°36, juin 1975, p.8-11.
- CHOAY, Françoise, *L'Urbanisme. Utopies et réalités*, Paris : Editions du Seuil, 1965.
- CHOAY, Françoise, *La Règle et le modèle*, Paris : Editions du Seuil, 1980.
- COHEN, Jean-Louis, *Forme urbaine et temporalités*, Paris : Éd. du Pavillon de l'Arsenal, 1999.
- FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir*, Paris : Gallimard, 1975.
- FRANCASTEL Pierre, *Art et Technique aux XIXe et XXe siècles*, Denoël-Gonthier, 1975 [1956].
- GAUDIN, Jean-Pierre, *Desseins de villes. Art urbain et urbanisme. Anthologie*, Paris : L'Harmattan, 1989.
- HARTOG, François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris : Seuil, 2003.
- LABBÉ, Mickaël, *Le Corbusier et le problème de la norme*, Doctorat de philosophie, Université de Strasbourg, 2015.
- LE CORBUSIER, *Almanach d'architecture moderne*, Paris : G. Crès & Cie, 1926.
- LE CORBUSIER, *Vers une architecture*, 2ème éd., Paris : G. Crès & Cie, 1925.
- LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, Paris, Éditions Anthropos, 1968.
- MANNHEIM, Karl, *Idéologie et utopie*, Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2006 [1929].
- MARIN, Louis, *Utopiques : jeux d'espaces*, Paris : Minit, 1979.
- MERLIN, Pierre, CHOAY, Françoise (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris : Presses Universitaires de France, 1996 [1988].
- MORE, Thomas, *L'Utopie*, présentation, texte original, appareil critique, exégèse, traduction et notes



André Prévost, Paris : Mame, 1978 [1516].

NOUVEL, Pascal (dir.), *Enquête sur le concept de modèle*, PUF, 2002

OUAHÈS, Rachid, *Chronique d'une mort annoncée : Essai d'interprétation de la théorie d'urbanisme de François Choay, en regard du concept de "mort" appliqué à l'architecture et à la ville* (Mémoire de diplôme d'études approfondies), Paris : École d'Architecture Paris-Belleville, Université Paris VIII, 1999.

PEIXOTO Priscilla Alves, « Por uma leitura situada de Urbanismo. Utopias e realidades. Uma antologia (1965), de Françoise Choay », *Revista Brasileira de Estudos Urbanos e Regionais*, vol. 23, e202117, 2021.

RICŒUR, Paul, *Du texte à l'action, Essai d'herméneutique II*, Paris : Seuil, 1986.

RICŒUR, Paul, *L'idéologie et l'utopie*, Paris : Seuil, 2005.

RONCAYOLO, Marcel, *L'abécédaire de Marcel Roncayolo*, Gollion : Infolio, 2011.

RONCAYOLO, Marcel, PAQUOT Thierry (dir.), *Villes et civilisation urbaine XVIIIème-XXème siècles*, Paris : Larousse, 1992.

ROSA, Hartmut, *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris : La Découverte, 2010 [2005].

SKINNER, Quentin, « Meaning and understanding in the history of ideas », *History and Theory*, vol. 8, no 1, 1969, p.3-53. trad. fr. in *Visions politiques, volume 1 : Sur la méthode*, Genève : Droz, 2018.

SÖDERSTROM Ola, « Des modèles urbains en mouvement », *Urbanisme*, mars-avril, n°383, 2012, p43-45.

VENTURI Robert, Denise SCOTT BROWN, Steven IZENOUR, *L'enseignement de Las Vegas*, Bruxelles : Mardaga, 2008 [1972].

WEBER, Max, *La ville*, Paris : Aubier-Montaigne, 1982.



## Olivier Ratouis (autor)

Olivier Ratouis est Professeur des universités en urbanisme à l'Université Paris Nanterre, directeur du master Urbanisme et aménagement, et membre de l'UMR Mosaïques - LAVUE.

Ses recherches portent sur la fabrication de la ville au 20ème et 21ème siècle. Il a consacré son Habilitation à Diriger les Recherches aux « Temps et catégories de l'urbain » en 2005. Il a dirigé l'ouvrage La construction d'une agglomération. Bordeaux et ses banlieues, Metispresses, 2013, ainsi que Les mots des urbanistes. Entre parlers techniques et langues communes, Paris : L'Harmattan, 2019, ouvrage en direction avec L. Coudroy de Lille. Ses derniers travaux portent sur les temporalités urbaines ( programme de recherche VITAL - Labex PasP de l'Université Paris Lumières).

Olivier Ratouis é professor de urbanismo na Universidade Paris Nanterre, orientador de mestrado em urbanismo e planejamento e membro do UMR Mosaïque – LAVE. Suas pesquisas se concentram na construção da cidade dos séculos XX e XXI. Habilitou-se em 2005 como diretor de pesquisa com [o trabalho] Temps et catégories de l'urbain . Editou o livro La construction d'une agglomération. Bordeaux et ses banlieues (Metispresses, 2013) e, em parceria com L. Coudroy de Lille, Les mots des urbanistes. Entre parlers techniques et langues communes (L'Harmattan, 2019). Seus últimos trabalhos têm por tema as temporalidades urbanas (programa de pesquisa VITAL-Labex PasP da Universidade Paris Lumière)

Olivier Ratouis is University Professor of urban planning at the University of Paris Nanterre, director of the master's degree in Urban planning and development, and member of the UMR Mosaïques - LAVUE.

His research focuses on the making of the city in the 20th and 21st centuries. He devoted his Habilitation to Direct Research to "Time and Urban Categories" in 2005. He directed the collective book The Construction of an Agglomeration. Bordeaux and its suburbs, Metispresses, 2013, as well as The words of urban planners. Between technical dialects and common languages, Paris: L'Harmattan, 2019 (with L. Coudroy de Lille). His latest work focuses on urban temporalities (VITAL - Labex PasP research program at the University Paris Lumières).

**Como citar:** RATOUIS, Olivier. L'urbanisme: utopie, modèles et temporalité. À partir de Françoise Choay. Revista Paranoá.n.35, ago/dez 2023. DOI 10.18830/issn.1679-0944.n35.2023.12